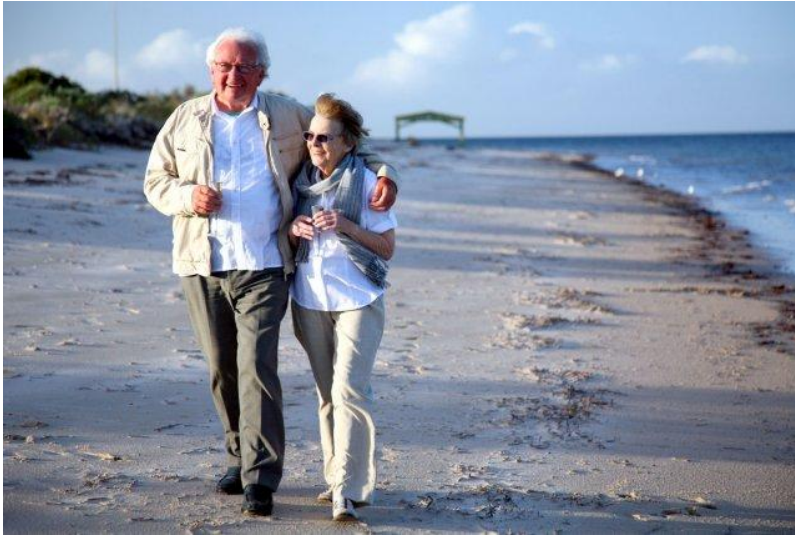


La transformation démographique du Québec 2016 - 2036 et les impacts sur les régions et organisations

L'âge médian de la population dans les MRC du Québec

par Pierre Bernier, Groupe Ambition



Selon les prévisions d'Emploi-Québec, d'ici 2022, 1,3 million de postes seront à pourvoir dont 80 % de ces postes (1,1 million) viseront à combler des départs à la retraite.

27 % des travailleurs seront à remplacer d'ici 2022.

- Comment l'évolution démographique de votre région affectera votre milieu, les organisations, les emplois ?
- D'où viendra la main-d'œuvre dans les prochaines années ?
- Comment évolueront les relations et le monde du travail dans les prochaines années ?
- Comment faire pour susciter l'intérêt des jeunes et des travailleurs aux différents métiers des entreprises ?

Un des plus importants défis de notre temps

Depuis plusieurs années, des centaines d'articles ont été écrits sur la transformation démographique du Québec. Tous s'entendent pour dire qu'elle sera un des plus importants défis du Québec. Plusieurs auteurs prédisent qu'autour de l'an 2025, le Québec se situera parmi les peuples les plus âgés du monde. Face à ce constat, une importante question se dresse devant nous : comment faire pour soutenir notre économie et nos services avec une population vieillissante et avec une relève trop peu présente ?

Pour comprendre comment l'évolution démographique affectera les emplois dans les régions, voici une série de tableaux et d'illustrations qui explique l'ampleur et l'importance de ce phénomène. En fait, ce document vise à vous aider à faire votre propre jugement sur la situation démographique du Québec. Nous sommes convaincus qu'à la suite de cette lecture, vous serez interpellé par les informations qui s'y trouvent et que vous chercherez des moyens (si ce n'est déjà fait) pour vous démarquer et attirer l'attention sur votre région ou votre entreprise. **LE BUT ULTIME DES RÉGIONS ET DES EMPLOYEURS : ATTIRER DES TRAVAILLEURS TALENTUEUX POUR SUPPORTER LA CROISSANCE ET/OU ASSURER LA PÉRENNITÉ DE LEUR MILIEU.**

Si vous souhaitez recevoir les chiffres démographiques de votre MRC, communiquez avec nous au 450 692.8221 ou par courriel à info@groupeambition.ca. Il nous fera plaisir de vous les transmettre.

La transformation économique et démographique du Québec oblige les communautés et les employeurs à se démarquer pour mieux attirer, motiver, mobiliser et retenir le personnel de qualité.



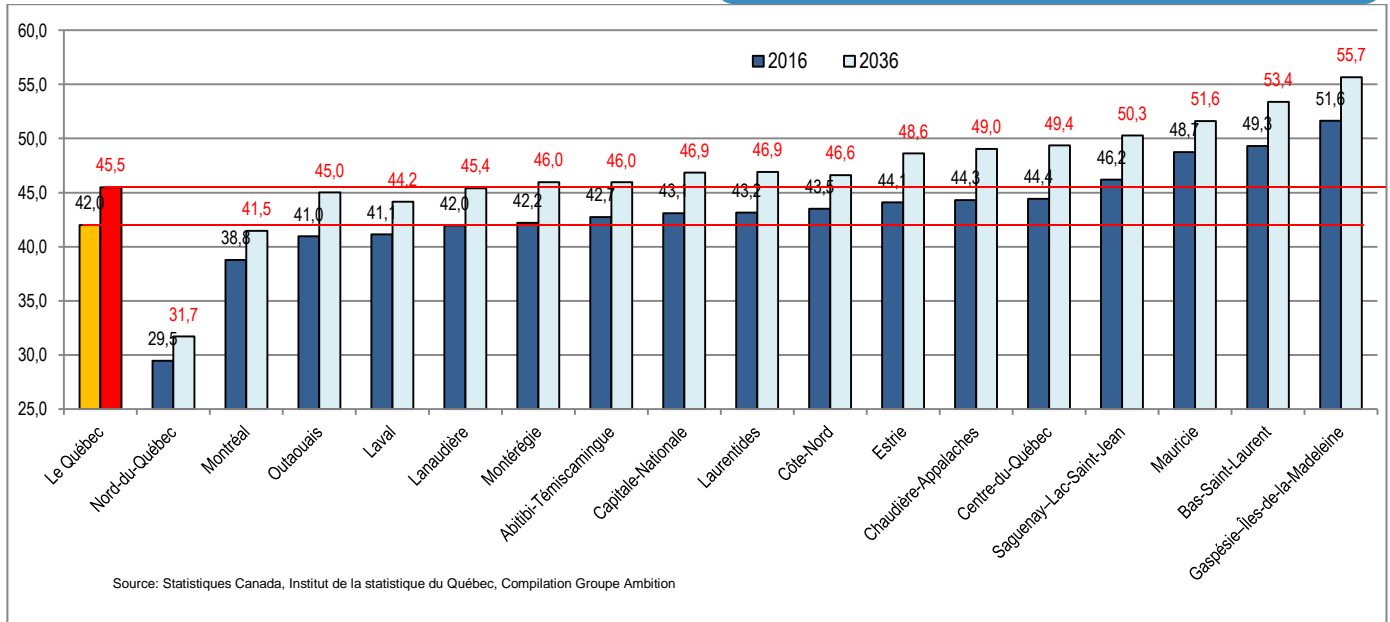
L'âge médian de la population québécoise et dans les régions administratives 2016 - 2036

L'âge médian est l'âge qui divise la population en deux parties égales. Au Québec, l'âge médian de la population québécoise est actuellement de 42 ans et sera de 45,5 ans en 2036.

Sur dix-sept régions administratives, douze régions se situent au-dessus de l'âge médian moyen québécois.

Pour les régions avec une population vieillissante, il leur faudra innover et mobiliser rapidement les citoyens, les travailleurs et les entrepreneurs aux défis que cela représente. Parmi les plus importants;

- 1. attirer de jeunes couples pour assurer la renouvellement de la population;**
- 2. attirer de nouveaux investisseurs et créer des emplois de qualité; et**
- 3. identifier les personnes qui voudront remplacer les entrepreneurs en âge de prendre leur retraite.**



Deux illustrations d'impact !

Illustration 1

Pour comparer l'âge médian de la population par MRC (municipalités rurales de comté), voici une illustration présentant en 2011, l'âge médian de chacune d'elles. Les neuf MRC en rouge indiquent un âge médian de leur population au-dessus de 50 ans.

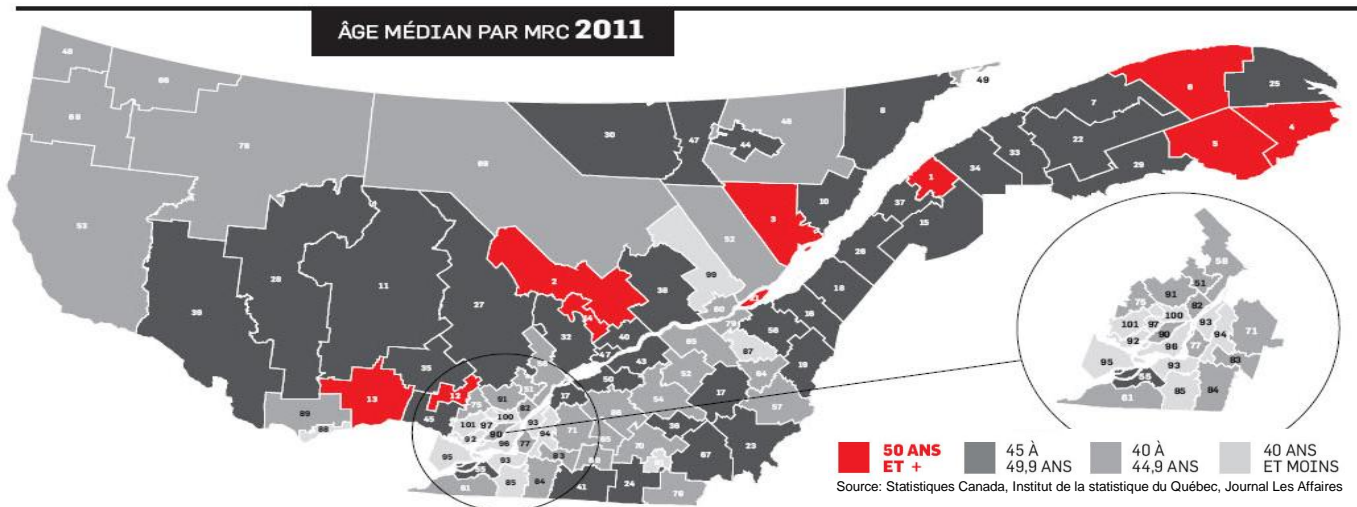
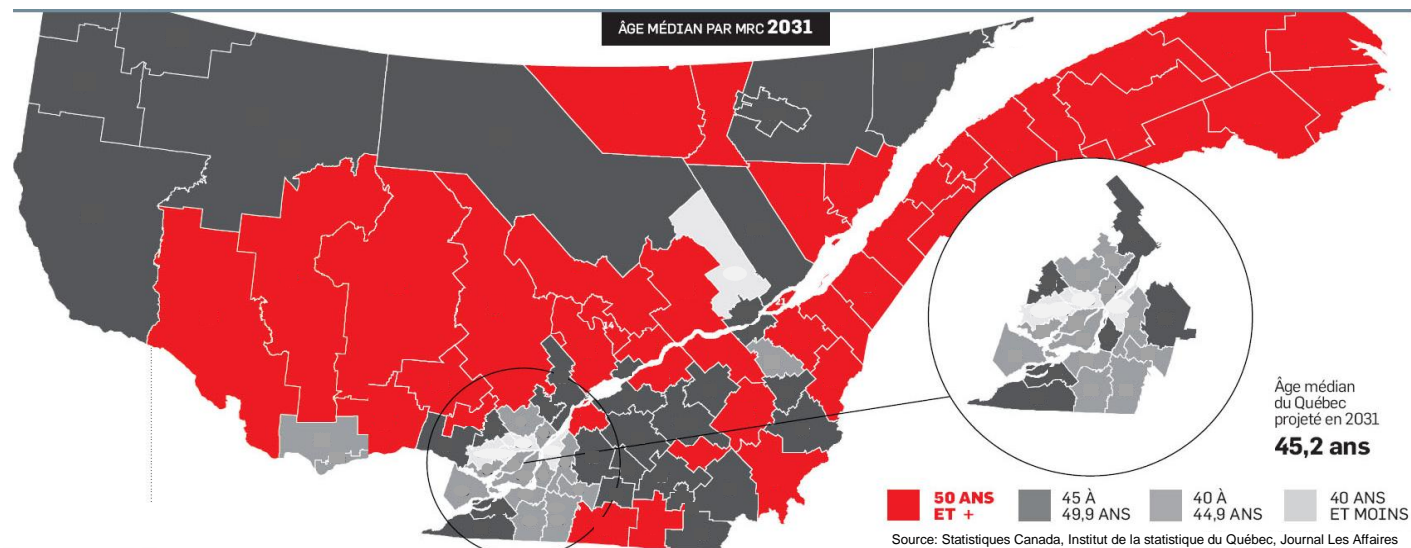


Illustration 2 La deuxième illustration projette les mêmes MRC en 2031 alors que **rente-neuf MRC auront un âge médian de sa population au-dessus de 50 ans.**



Âge médian des MRC en 2031

Voici un tableau présentant l'âge médian de chacune des MRC du Québec par ordre décroissant.

50 ans et plus		45 - 49,9 ans		40 - 44,9 ans		40 ans et moins					
1. Les Basques	61,17	21. Les Appalaches	53,71	40. Rimouski-Neigette	49,93	60. Saguenay	48,26	79. La Nouvelle-Beauce	44,46	100. La Jacques-Cartier	39,74
2. Mékinac	58,94	22. Matawinie	53,70	41. Le Golfe-du-Saint-Laurent	49,80	61. Abitibi-Ouest	48,22	80. L'Assomption	44,43	101. Mirabel	39,07
3. La Haute-Gaspésie	58,05	23. La Vallée-de-la-Gatineau	53,68	42. Lac-Saint-Jean-Est	49,76	62. Le Fjord-du-Saguenay	48,11	81. Sherbrooke	44,35	102. Caniapiscau	32,57
4. Le Rocher-Percé	57,66	24. Kamouraska	53,67	43. Arthabaska	49,58	63. Portneuf	47,96	82. Rouyn-Noranda	44,02	103. Eeyou Istchee ³	28,71
5. Les Îles-de-la-Madeleine	57,30	25. Charlevoix-Est	53,67	44. Nicolet-Yamaska	49,54	64. Coaticook	47,80	83. Rouville	43,56		
6. L'Islet	57,12	26. Les Laurentides	53,37	45. Manicouagan	49,12	65. Drummond	47,22	84. Thérèse-De Blainville	43,52		
7. Les Pays-d'en-Haut	56,87	27. Maria-Chapdelaine	53,36	46. Témiscamingue	49,11	66. Bellechasse	46,93	85. Les Collines-de-l'Outaouais	43,43		
8. Antoine-Labelle	56,42	28. Pontiac	52,94	47. Trois-Rivières	49,09	67. Minganie	46,88	86. La Vallée-de-l'Or	43,29		
9. Charlevoix	56,39	29. Pierre-De Saurel	52,83	48. Bécancour	49,03	68. Le Val-Saint-François	46,48	87. Deux-Montagnes	43,18		
10. Témiscouata	55,97	30. La Côte-de-Gaspé	52,38	49. Le Haut-Saint-Laurent	49,02	69. La Tuque	46,36	88. Jamésie	43,17		
11. Bonaventure	55,83	31. Les Sources	52,26	50. Beauharnois-Salaberry	48,98	70. Les Maskoutains	46,22	89. Laval	43,16		
12. La Haute-Côte-Nord	55,67	32. L'Île-d'Orléans	51,89	51. Les Chenaux	48,91	71.	46,07	90. Les Jardins-de-Napierville	43,16		
13. Les Etchemins	55,57	33. Maskinongé	51,79	52. Beauce-Sartigan	48,84	72. Québec	45,95	91. La Vallée-du-Richelieu	43,07		
14. Montmagny	55,53	34. Argenteuil	51,63	53. L'Érable	48,82	73. Le Haut-Richelieu	45,90	92. Vaudreuil-Soulanges	43,07		
15. Papineau	54,96	35. Le Domaine-du-Roy	51,58	54. La Haute-Yamaska	48,59	74. Lévis	45,85	93. Marguerite-D'Youville	42,83		
16. La Matanie	54,88	36. Brome-Missisquoi	51,19	55. Le Haut-Saint-François	48,58	75. Abitibi	45,81	94. Montcalm	42,82		
17. Shawinigan	54,88	37. La Mitis	50,59	56. Robert-Cliche	48,48	76. La Rivière-du-Nord	45,57	95. Sept-Rivières	42,70		
18. Le Granit	54,65	38. Rivière-du-Loup	50,47	57. D'Autray	48,40	77. Longueuil	45,24	96. Gatineau	42,43		
19. Memphrémagog	54,53	39. Avignon	50,40	58. Acton	48,37	78. Lotbinière	45,12	97. Roussillon	42,41		
20. La Matapédia	53,99			59. Joliette	48,27			98. Les Moulins	40,84		
								99. Montréal	40,80		

Source: Statistiques Canada, Institut de la statistique du Québec, Compilation groupe Ambition, mise à jour 29 mai 2017

Un futur différent du passé

Selon l'âge médian de chacune des MRC, les défis seront très différents les uns des autres. Plus que jamais, le futur demandera une implication et une collaboration des citoyens et des travailleurs pour saisir rapidement les opportunités qui s'y trouvent et développer une économie apte à créer de bons emplois.

Vous souhaitez discuter des impacts de la transformation démographique sur votre région, votre secteur d'activité ou votre organisation, communiquez avec Pierre Bernier au 450 692.8221 ou par courriel à info@groupeambition.ca. Il se fera un plaisir de partager ses observations.

Une région avec une forte intensité économique peut s'offrir de bons services à la population.

Malheureusement, une région avec une faible intensité économique doit les réduire ou les offrir différemment!



Des questions qui méritent réflexion !

Voici quelques questions auxquels les gens d'une communauté (spécialement les MRC avec une population ayant un âge médian de plus de 50 ans) devront répondre pour assurer leur pérennité et / ou supporter leur croissance.

1. Le marché du travail.

- . Comment attirer des investisseurs dans une région vieillissante ou avec un âge médian de plus de 50 ans?
- . Quels secteurs d'activité et quels types d'emplois sont menacés de disparaître et lesquels créeront la richesse future dans le milieu ?
- . Comment conscientiser et mobiliser les citoyens et travailleurs aux défis associés à la transformation de leur économie ?

3. Le système de santé et le réseau scolaire

- . Comment le système de santé et des services sociaux doit réagir pour faire face aux besoins grandissants en soin de santé des personnes plus âgées ?
- . Quelle sera la définition d'un citoyen productif et responsable en 2025 lorsque les jeunes actuellement en première secondaire termineront leurs études universitaires ?
- . Que doit faire le système scolaire pour moderniser ses équipements et former des enseignants aptes à préparer les jeunes aux défis d'une économie en mouvance ?

2. La consommation.

- . Comment le vieillissement de la population modifiera les habitudes de consommation ?
- . Comment les commerçants ajusteront leurs offres et leurs services pour répondre aux besoins des différentes cohortes générationnelles ?
- . Comment le marché de la construction et de la revente de maison évoluera lorsque plusieurs baby boomers mettront en vente leurs maisons en même temps ?

4. Les gouvernements (provinciaux & municipaux)

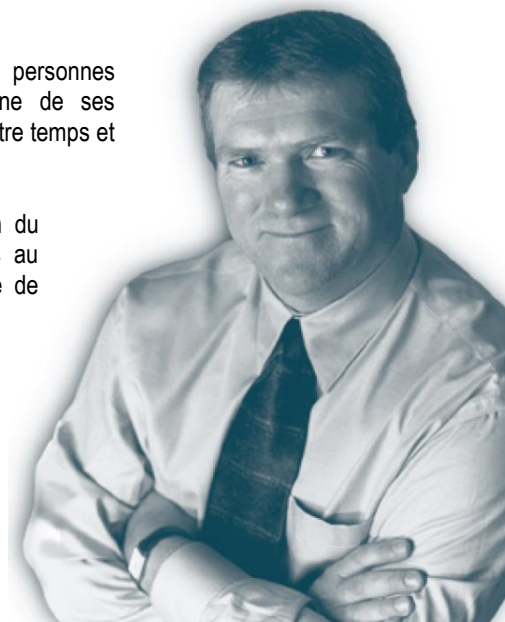
- . Quels programmes et services à la population devront être revus et/ou éliminés ?
- . Comment appliquer le bon taux d'imposition et taxation pour être compétitif et avoir un effet de levier économique ?
- . Comment réduire la dette tout en offrant des services de qualité à la population ?
- . Comment moderniser les infrastructures déficientes ?
- . Comment assurer un avenir durable dans le respect d'une gestion saine des ressources environnementales ?

Vous avez de la difficulté à attirer et recruter de la main-d'œuvre et des talents, démarquez-vous ! Faites-vous reconnaître immédiatement comme **Employeur remarquable. Pour informations : www.employeurremarquable.com**

Depuis 1991, Pierre Bernier agit comme consultant en développement organisationnel. Il a développé une grande quantité de services pour aider les communautés à mieux se positionner et les employeurs, à améliorer leur efficacité interne et mettre en valeur leur marque employeur.

Grand observateur des tendances socio-économiques et démographiques, plus de 50 000 personnes (jeunes, gestionnaires, employés, citoyens, leaders socio-économiques) ont assisté à une de ses conférences ou participé à un de ses ateliers pour les aider à comprendre les grands défis de notre temps et à saisir les opportunités qui s'y trouvent.

Innovateur et dynamique, il a développé en collaboration avec le Bureau de normalisation du Québec, un concept unique permettant de reconnaître et promouvoir les bons employeurs au Québec en les aidant à se faire certifier EMPLOYEUR REMARQUABLE par cet organisme de certification.



Pierre Bernier

Conférence - Formation - Consultation

pbernier@groupeambition.ca

www.groupeambition.ca

www.employeurremarquable.com

(450) 692-8221